

Plan de relance: la France veut accélérer et signe une trêve avec Bruxelles sur les sujets qui fâchent

Alors que la pandémie en est à sa troisième ou quatrième vague sur le Vieux Continent, la relance économique, elle, tente de finir péniblement sa première. La France et l'Allemagne ont fait monter la pression mardi pour obtenir une validation rapide du plan de relance européen de 750 milliards d'euros, toujours à l'arrêt depuis son annonce en juillet dernier.

« Nous avons perdu trop de temps. La croissance chinoise est repartie. Les Etats-Unis sont en plein essor. L'Union européenne doit rester dans la course », a déclaré Bruno Le Maire. Le ministre français des Finances tenait une conférence de presse conjointe avec son homologue allemand Olaf Scholz, façon de remettre le couple franco-allemand en première ligne alors qu'il avait été à l'initiative du plan européen il y a un an.

Retards en Europe de l'Est

Désormais, la balle est dans le camp de la Commission européenne, qui doit examiner les différents plans de relance nationaux avant d'attribuer à chaque Etat membre la part qui lui revient dans les 750 milliards d'euros mis en commun. La France présente donc le sien – 100 milliards, dont 30 ont déjà été engagés – ce mercredi tout comme l'Allemagne, accompagnés cette semaine par l'Italie, le Portugal et quelques autres. « La Commission travaille main dans la main avec les Etats membres sur ces plans, 24 heu-

res sur 24. C'est l'occasion du siècle pour l'Europe, un moment vraiment historique », a souligné la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, dans un communiqué.

Mais le chemin est encore long. Certains plans nationaux, notamment à l'Est, sont peu avancés. Surtout, une dizaine d'Etats membres n'ont pas encore ratifié la décision sur les ressources propres, qui doit permettre à l'UE d'emprunter les 750 milliards d'euros destinés au fond de relance « Next Generation EU ». Dans ce contexte, difficile d'espérer, comme s'en désole Paris, que les premiers versements européens arrivent dans les caisses des Etats avant septembre au mieux, alors qu'il les espérait au début de l'été il y a quelques semaines encore.

L'examen des plans nationaux a pris d'autant plus de retard qu'il a fallu en passer par quelques négociations préalables avec Bruxelles sur leur contenu. Mais si la « Commission n'est pas une nouvelle troïka », selon une source européenne, elle a quand même voulu veiller à ce que les fonds empruntés en commun soient utilisés à bon escient et de façon cohérente. Il s'agissait notamment de vérifier que les Etats allouaient bien au moins 37 % des fonds à la transition écologique et 20 % à la transition numérique. A Paris, on fait valoir avoir atteint les seuils de respectivement 50 % et 25 % sur ces points.

Plus épineux, Bruxelles a voulu également profiter de ces discussions pour pousser certaines réformes structurelles. « C'est un plan de réformes et d'investissement. Les deux pieds doivent être présents », explique-t-on à la Commission. Avec Paris, cela n'a pas été sans créer quelques frictions au début de

l'hiver. Selon plusieurs sources, les services de la Commission ont poussé fortement en décembre et janvier pour avoir des engagements tangibles et précis sur certains dossiers emblématiques, notamment la réforme des retraites. Des demandes pas forcément très appréciées à Paris.

Contexte changé

Les choses ont toutefois finalement fini par rentrer dans l'ordre. D'abord parce que le contexte sanitaire a changé la donne. « La deuxième vague de la pandémie, et ses conséquences économiques, a influé sur les discussions », reconnaît une source au sein de l'exécutif français. Les discussions sont ensuite remontées à un niveau politique, entre Emmanuel Macron et Ursula von der Leyen. Celle-ci a rapidement convenu que lancer le chantier des retraites alors que la pandémie n'est pas enrayée, et à quelques mois d'une échéance électorale, relevait d'un doux rêve de technocrate.

Au final, la fameuse réforme des retraites n'a plus droit qu'à trois petits paragraphes, dans l'épais dossier de 727 pages envoyé à Bruxelles. « Ce n'était pas gagné il y a trois mois », affirme la source gouvernementale. Paris affirme « rester déterminé à mener une réforme ambitieuse du système de retraites, visant à améliorer l'équité et la soutenabilité » tout en ajoutant que cela ne se fera que « lorsque les conditions le permettront ».

L'exécutif met également en avant la refonte récente et très contestée des règles de l'Assurance-chômage, « un signal de notre détermination de poursuivre sur le chemin des réformes », selon Bruno Le Maire. C'est l'une des rares nouveautés que l'on

retrouve dans le texte, à côté de promesses sur la gouvernance des finances publiques. Cela doit notamment passer par l'instauration d'une règle pluriannuelle de contrôle de la dépense publique, réaffirmée dans le document envoyé à Bruxelles. « Sur la fiscalité et le marché du travail, beaucoup a déjà été fait depuis 2017. En revanche, il subsiste toujours un écart important avec nos voisins en termes de bonnes pratiques budgétaires », souligne un membre de l'exécutif.

Jean Bassères: «La crise nous a poussés à développer de nouveaux services»

Jean Bassères, 60 ans, à la tête de Pôle emploi depuis fin 2011, a été reconduit en décembre pour un quatrième mandat de trois ans.

LE FIGARO. - Quel enseignement tirez-vous de cette année de crise à Pôle emploi? On a l'impression que le tsunami attendu en matière de chômage n'a pas eu lieu...

Jean BASSÈRES. - Les mesures gouvernementales, notamment sur l'activité partielle, ont certainement limité les inscriptions. Fin mars, 322 300 personnes étaient inscrites en plus à Pôle emploi en catégories A et B par rapport à mars 2020. C'est important mais ce n'est pas l'afflux annoncé. Le premier enseignement de cette crise, c'est la réactivité de notre réseau qui fait face, à tel point que nos volumes d'activité, à distance où sur rendez-vous en agence, sont supérieurs à ceux d'il y a un an, avec par exemple 1,8 million d'entretiens, tous canaux confondus, rien qu'en mars. Tous les conseillers sont équipés pour pouvoir télétravailler et nous sommes en capacité de verser, dans les meilleurs délais, des aides à des publics cibles, comme les demandeurs d'emploi alternant chômage et travail ou les jeunes sans ressources. La crise nous a aussi poussés à développer de nouveaux services, comme la formation à distance lancée il y a un an et qui a connu un vif succès.

Comment voyez-vous les mois à venir?

Mes presque dix années à la tête de Pôle emploi m'ont appris que les prévisions en matière de chômage sont soumises à de forts aléas et je me garderai bien de faire un pronostic. Tout dépendra du dynamisme de la croissance mais on se prépare à répondre présents pour accélérer les reprises d'activité des demandeurs d'emploi et satisfaire les besoins de recrutement des entreprises.

Y a-t-il des catégories plus à risque que d'autres?

Nous réfléchissons, à la demande d'Élisabeth Borne, à des actions concrètes pour remobiliser les demandeurs d'emploi de longue durée. C'est l'enjeu des prochains mois. Pôle emploi est évidemment actif sur le plan «1 jeune 1 solution» qui produit déjà ses effets: nous allons multiplier par deux le nombre de jeunes accompagnés de manière intensive entre 2019 et 2021. Nous transformons nos services pour les personnes en situation de handicap et celles issues des quartiers prioritaires de la ville (QPV) pour lesquelles Pôle emploi recrute 500 conseillers de plus. On est aussi concentrés sur les secteurs qui vont redémarrer, pour qu'ils ne manquent pas de main-d'œuvre.

Et les femmes, qui semblent avoir plus souffert de la crise?

En réalité, la hausse du chômage touche dans les mêmes proportions les hommes et les femmes, même si les hommes ont été plus touchés au début de la crise par la chute de l'emploi intérimaire, majoritairement masculin. Cela dit, Pôle emploi est engagé dans des actions de lutte pour l'égalité des chances sur le marché de l'emploi, pour orienter des femmes vers des métiers qui, comme le numérique, embauchent quasiment exclusivement des hommes.

Allez-vous recourir à des opérateurs privés de placement pour accompagner les nouveaux demandeurs d'emploi?

C'est déjà le cas, notamment pour les demandeurs d'emploi les plus autonomes ou qui ont, comme les créateurs d'entreprise, des besoins spécifiques. À fin avril, 150 000 personnes bénéficient d'une telle prestation externalisée qui nous permettra de proposer un accompagnement dédié aux demandeurs d'emploi alternant emploi et chômage prochainement impactés par la réforme de l'assurance-chômage.

Justement, cette réforme dont le nouveau paramétrage va changer à partir de juillet pour des dizaines de milliers de chômeurs, la craignez-vous?

Notre responsabilité est de faire en sorte que la réforme soit opérationnelle à la date arrêtée par le gouvernement. D'ici là, nous devons configurer notre système informatique, former nos conseillers et informer les demandeurs d'emploi sur les nouvelles règles en vigueur.

Comment se portent les offres d'emploi?

Nous n'avons pas retrouvé le niveau global d'avant-crise, qui était de 10 à 20 % supérieur, mais la situation est très différente selon les secteurs. Par exemple dans la construction, secteur sur lequel nous avons beaucoup investi, les offres sont bien réparties, à l'inverse de l'hôtellerie-restauration.

Vous allez bientôt publier votre étude sur les besoins en main-d'œuvre en 2021. Avec la crise, les tensions sur le marché du travail disparaissent-elles?

Je peux vous dire que les intentions d'embauche devraient rester à un haut niveau cette année, ce qui est une excellente nouvelle pour les demandeurs d'emploi.

Pôle emploi a recruté plus de 2100 personnes l'an dernier.

Que sont-elles devenues?

Tous les nouveaux conseillers étaient recrutés fin novembre et sont aujourd'hui en agence. Ils ont été formés pendant quatre mois en alternant cours théoriques et pratique en agence, et tutorés par un conseiller en poste. Tous sont très majoritairement dédiés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, 650 spécifiquement à celui des jeunes.

Comment est le moral en interne après le meurtre d'une conseillère fin janvier à Valence?

Ce drame a été un choc terrible et nous resterons tous durablement marqués. Mais les conseillers, qui font preuve d'une grande conscience professionnelle malgré la charge émotionnelle et la difficulté de leurs missions, restent pleinement mobilisés.

Comptez-vous renforcer la sécurité des agences?

Nous avons lancé avant ce drame un audit sûreté de chaque agence dont 30 % étaient bouclés. Ces diagnostics ont été depuis accélérés. Des systèmes d'alarme silencieuse sont en place, tout comme la possibilité de quitter son bureau par l'arrière de l'agence. On travaille en plus, avec les services de police, à l'amélioration du système

de vidéosurveillance et, avec les parquets, à la possibilité de déposer plus facilement des plaintes.

Les conseillers ont aussi été marqués par un reportage il y a un mois d'«Envoyé spécial» tourné en caméra cachée...

Ce reportage, exclusivement à charge, ne reflète pas la réalité de la vie d'un conseiller en agence. C'est dommage car ce type de fausses informations véhiculées sur Pôle emploi écorne la relation de confiance entre un demandeur d'emploi et son conseiller, indispensable pour se projeter dans un projet professionnel.

Votre projet stratégique 2020-2022, basé sur l'accélération des recrutements et des retours à l'emploi durable, est-il toujours d'actualité?

Ses fondamentaux restent valables, même si nous avons été obligés d'en décaler certains aspects. La mise en place d'un conseiller référent indemnisation pour chaque inscrit, sur le même modèle que pour le placement, se fera ainsi à partir de septembre.

Vous allez fêter en décembre vos 10 ans à la tête de Pôle emploi et venez d'être reconduit pour un quatrième mandat. Vous n'avez pas envie de passer la main?

Je me suis posé la question mais ce poste est passionnant, le réseau attachant et le professionnalisme de tous ceux qui m'entourent exceptionnel, surtout en cette période. Et je vous avoue qu'il m'était compliqué de demander à rendre les commandes du paquebot Pôle emploi alors qu'on navigue en pleine tempête... ■

Les familles monoparentales en première ligne de la crise

Perte de revenus, garde des enfants, fermeture des cantines... Mères et pères isolés font face à d'importants défis logistiques

Un an après le début de la crise sanitaire, les parents de jeunes enfants continuent de payer un lourd tribut. Lequel s'est encore alourdi depuis l'annonce de la fermeture des établissements scolaires et des crèches par Emmanuel Macron, le 31 mars.

La tâche est encore plus difficile pour les nombreux « parents solos » – les familles monoparentales représentaient une famille sur cinq en France en 2018 – qui portent toutes les responsabilités du foyer sur les épaules. Il s'agit, dans la majorité des situations, de femmes seules avec enfants (entre 82 % et 85 % des cas, selon que l'on considère les enfants jusqu'à 18 ou 25 ans), dont les charges domestique et mentale se sont accrues avec les inquiétudes et restrictions liées à la pandémie de Covid-19. « *La gestion de la parenté devient compliquée avec un revenu unique, car elle ajoute de l'incertitude dans*

une société déjà précaire et qui précarise encore plus les femmes », analyse Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités.

Pour certaines mères isolées, la perte de revenus liée à la mise en chômage partiel (84 % du salaire net) a été dramatique. Et pour celles qui ont continué à travailler, la garde des enfants a souvent été une source importante de stress et de défis logistiques. Sans compter que la fermeture des cantines scolaires a entraîné une hausse du budget consacré à l'alimentation, conduisant des familles à recourir aux distributions alimentaires, voire à sauter des repas.

Logements surpeuplés

Au sein des familles monoparentales, ces problèmes sont venus s'ajouter à une liste de difficultés souvent déjà longue. En 2019, 35,4 % des enfants vivant en famille monoparentale avaient un parent au chômage, contre 8,9 %

dans les familles recomposées et 5,9 % en familles « traditionnelles ». Ces conditions se reflètent dans le taux de pauvreté calculé en 2017 par l'Observatoire des inégalités : il s'élevait à 18 % pour les familles monoparentales, contre seulement 7 % pour les couples avec enfants. Autre donnée cruciale en temps de confinement : 23 % des familles monoparentales vivent dans des logements surpeuplés, contre 10 % des familles traditionnelles, selon une

étude de l'Insee en 2018. Sans surprise, ces conditions dégradées ont eu des effets immédiats : les enfants de familles monoparentales ont rencontré davantage de difficultés socio-émotionnelles et de problèmes de sommeil pendant le premier confinement, selon l'enquête Sapris, publiée en janvier.

Dans ces circonstances exceptionnelles, les familles monoparentales ont, par ailleurs, fait davantage appel à l'entraide et à la so-

lidarité familiale. « *Elles ont été deux fois plus nombreuses que la moyenne à changer de domicile en mars 2020 (pour rejoindre les grands-parents en majorité)* », note ainsi Xavier Thierry, chercheur à l'Institut national d'études démographiques. Les cellules familiales, valeur refuge, se sont de fait encore resserrées pendant cette période anxiogène, pour le pire mais aussi parfois pour le meilleur. ■

SOLÈNE CORDIER
ET BRICE LAEMLE

Les familles monoparentales représentaient une famille sur cinq en 2018. Il s'agit de femmes dans plus de 80 % des cas

Le Monde

MERCREDI 28 AVRIL 2021